

vie et de drefser des tombeaux et peindre des bêtes et des oiseaux quils appellent genies ou maîtres de la vie; mais le mary de nostre deffuncte en qualite de premier capitaine afsembla le conseil des entiens et leur dit quil ne falloit plus garder leurs premieres coutumes, qui ne profitoit de rien a leurs morts que pour luy sa pensee estoit de parer le corps de la deffuncte de ce quelle avoit deplus pretieux, puis quelle devoit resusciter un iour, et d'employer le reste de ce qui luy avoit appartenu a faire laumosne aux pauvres, cette pensee fut suivie d'un chacun et elle est devenue, comme une loy quils ont observée depuis exactement layant mesme blasmé d'avoir couvert le corps de sa femme ils ne l'ont pas imite en cela, mais donnent aux pauvres les habits les plus pretieux et couvrent le corps de leurs habits ordinaires disant que les deffuncts aimeront mieux qu'on fasse prier Dieu pour eux de leur propres richesses; en loccasion dont nous parlons on distribuait aux pauvres en tout trois cents livres et en faisant cette louable distribution on disoit priez pour la deffuncte.

1674

*Nota qua
succesfion
de temps ces
sortes de
mariages
ont este pris
par les
sauvages
comme
concubinage
car un mary*

Cette annee fut heureufe pour la mifion; parcequ'on y etablit solidement les mariages de la maniere quils se font dans toute leglise, quelques uns qui estoient maries de la maniere que les Sauvages fe marient, nont point d'autres ceremonies que celle du baptesme dans lesquels ils dirent quils ne quitteroient jamais leurs femmes on [n']avoit pas encore établi les ceremonies du mariage mais les Sauvages